

## PROCURATION D'ACTIONNAIRE

Le (la) soussigné(e)

*nom:*

*(si l'actionnaire est une société) forme juridique :*

*adresse/ siège social:*

*propriétaire de:*

*... action(s) de la société*

*dénomination sociale:*

COIL SA

*siège social:*

1000 Bruxelles, Rue de la Presse 4

*immatriculation au Registre des Personnes  
Morales*

0448.204.633 (RPM Bruxelles)

*(si l'actionnaire est une société)*

*représentée conformément à ses statuts par*

*2 administrateurs / 1 administrateur-délégué / 1 administrateur ...*

*(nom, prénom, fonction)*

*qui déclare et garantit par la présente avoir les pleins pouvoirs pour signer cette procuration pour le compte du soussigné / de la soussignée et*

désigne comme mandataire :

ou une personne désignée par la Société

aux fins de le (la) représenter à l'assemblée générale de la société

qui se tiendra au siège d'exploitation de la  
Société, à Roosevelt 5, B-3400 Landen le :

7 juin 2023

à:

10.30 heures

et aux fins de voter en son nom et pour son compte sur tous les points de l'ordre du jour et dans le sens des instructions de vote exprimées ci-après.

## ORDRE DU JOUR

- 1. Questions des actionnaires aux administrateurs et au commissaire conformément à l'article 7:139 du Code des Sociétés et des Associations**
- 2. Lecture des rapports du conseil d'administration et du commissaire sur les comptes annuels et les comptes consolidés de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2022 et lecture des comptes annuels consolidés de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2022**
- 3. Approbation des comptes annuels de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2022**

### Proposition de décision:

L'assemblée générale décide d'approuver les comptes annuels de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2022.

- 4. Décision concernant l'affectation du résultat**

### Proposition de décision:

Le résultat à affecter est le suivant:

- Résultat reporté :	3.384.184,19 EUR
- Résultat de l'exercice:	-748.152,96 EUR
Résultat total à affecter:	2.636.031,23 EUR

Distribution de dividende intercalaire en date du 14 septembre 2022 : 2.792.071,00 EUR

L'assemblée générale décide d'affecter le solde du résultat comme suit:

- Perte à reporter:	-156.039,77 EUR
---------------------	-----------------

- 5. Décharge aux administrateurs pour l'exercice de leur mandat pour l'exercice social clôturé au 31 décembre 2022**

### Proposition de décision:

L'assemblée générale décide de donner, par un vote spécial et individuel pour chacun d'eux, décharge aux administrateurs pour l'exercice de leur mandat pour l'exercice social clôturé au 31 décembre 2022.

- 6. Décharge au commissaire pour les actes posés dans le cadre de sa mission de contrôle pour l'exercice social clôturé au 31 décembre 2022**

### Proposition de décision:

L'assemblée générale décide de donner décharge au commissaire pour les actes posés dans le cadre de sa mission de contrôle durant l'exercice social clôturé au 31 décembre 2022.

- 7. Décision concernant la réélection du commissaire**

### Proposition de décision :

L'assemblée générale décide de renommer Mazars Réviseurs d'Entreprises SRL, ayant son siège social à Avenue du Boulevard 21, boîte 8, 1210 Saint-Josse-ten-Noode, représentée par Monsieur Anton Nuttens, réviseur d'entreprise, en tant que commissaire de la Société pour une période de trois ans. Son mandat prendra fin après l'assemblée générale annuelle qui sera appelée à statuer sur l'approbation des comptes annuels de l'exercice social clôturé le 31 décembre 2025.

L'assemblée générale décide de conférer une procuration spéciale à Madame Florence Colpaert, Madame Félice Roes, Monsieur Seppe Jansegers et Madame Chaima Qnioun, avocats chez Lydian SRL, Avenue du Port 86C, b113, 1000 Brussel, chacun agissant seul et avec possibilité de substitution, tous les actes nécessaires ou utiles au dépôt des décisions susmentionnés pour publication aux Annexes du Moniteur belge (y compris la signature de tous les formulaires de publication et autres documents).

L'assemblée générale décide de fixer la rémunération annuelle du commissaire à 56.500 EUR (hors TVA et des frais).

## INSTRUCTIONS DE VOTE

Vote sur la proposition 3 de l'ordre du jour

- Approbation des comptes annuels de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2022

- vote pour
- vote contre
- abstention

Vote sur la proposition 4 de l'ordre du jour

- Décision concernant l'affectation du résultat

- vote pour
- vote contre
- abstention

Vote sur la proposition 5 de l'ordre du jour

- Décharge aux administrateurs suivants pour l'exercice de leur mandat pour l'exercice social clôturé au 31 décembre 2022

➤ James Clarke

- vote pour
- vote contre
- abstention

➤ Finance & Management International SA

- vote pour
- vote contre
- abstention

➤ Patrick Chassagne

- vote pour
- vote contre
- abstention

➤ Thomas Frost

- vote pour
- vote contre
- abstention

Vote sur la proposition 6 de l'ordre du jour

- Décharge au commissaire pour les actes posés dans le cadre de sa mission de contrôle pour l'exercice social clôturé au 31 décembre 2022

- vote pour
- vote contre
- abstention

Vote sur la proposition 7 de l'ordre du jour

- Nomination de [●] en tant que commissaire

- |   |
|---|
| <ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> vote pour</li><li><input type="checkbox"/> vote contre</li><li><input type="checkbox"/> abstention</li></ul> |
|---|

Si le(la) soussigné(e) n'a pas indiqué d'instructions de vote concernant une des résolutions proposées, le mandataire s'abstiendra de voter pour cette résolution.

Toute procuration doit parvenir au siège d'exploitation de la société (3400 Landen, Roosevelt 5) dans les meilleurs délais et au plus tard cinq jours francs avant l'assemblée générale ou être envoyée au plus tard cinq jours francs avant l'assemblée générale par e-mail à l'adresse suivante: [legal.notices@coil.be](mailto:legal.notices@coil.be). Il est rappelé aux actionnaires que les conditions d'admission à l'assemblée générale demeurent inchangés et que les formalités qui y sont attachées doivent être accomplies également. A défaut, la société ne reconnaîtra pas les pouvoirs du mandataire.

*Fait à:*

*Le:*

*Nom - prénom:*

*Fonction:*